

Peucedan à feuilles lancéolées



© CBNB, H. Guittou

FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :

Peucedanum lancifolium Lange

NOMS VERNACULAIRES :

Peucedan à feuilles lancéolées

Peucedan à feuilles en lanières

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*

TAILLE : 40-150 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

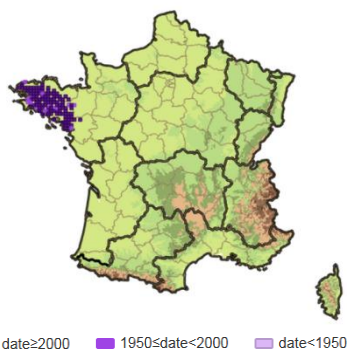
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://siflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, A. Lieurade

Thysselinum lancifolium (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest.



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, striée, creuse, ramifiée

Système racinaire : Souche non fibreuse à la base des racines

Feuilles : Feuilles de la base 2-3 fois divisées, de forme générale triangulaire ; plus haut sur la tige, les feuilles sont une seule fois ou pas du tout divisées

Inflorescence : Ombelles terminales, à 5-12 rayons très inégaux, pubescents du côté interne ; bractées des ombelles et ombellules à 4-7 segments linéaires

Fleurs : Fleurs blanches à 5 pétales, chacun à contour arrondi

Fruits : Diakènes ovales de 5-6 mm, à ailes de 0,5-1 mm de large



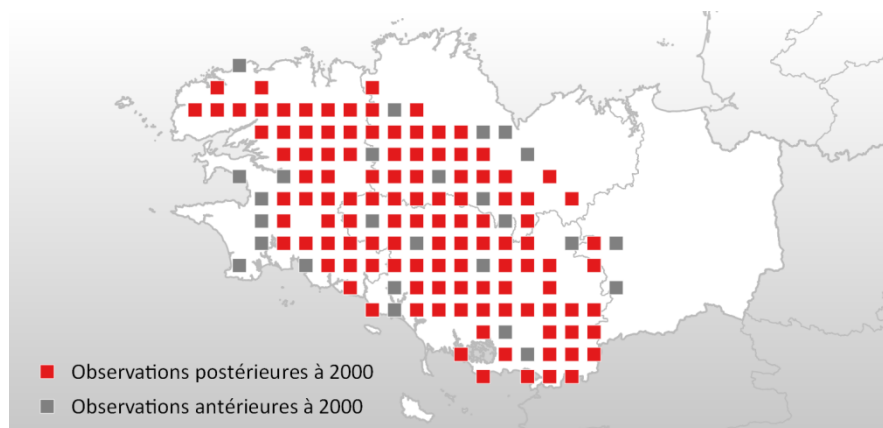
Thysselinum lancifolium

Milieu de vie

Marais tourbeux, bords marécageux des étangs et des rivières.

Le Peucedan à feuilles lancéolées indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna



Thyselinum lancifolium (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest.

Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces de la famille des Apiacées.

Le Peucédan à feuilles lancéolées (*Thyselinum lancifolium* (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest.) est cependant reconnaissable par ses feuilles caractéristiques, d'autant plus au sein des milieux acides qu'il fréquente. On y retrouve dans ces milieux une autre Apiacée, le Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum* (L.) Raf), avec des fleurs semblables, mais dont les feuilles sont bien différentes, mimant des verticilles.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, H. Guillon

Feuilles de *Thyselinum lancifolium*



© CBNB, J. Geslin

Feuilles de *Trocdaris verticillatum*